

Acte de naissance = DOL

Tous les contrats reposent sur ce premier contrat qui est celui de votre acte de naissance.

Payer des taxes et des impôts, être obligé d'immatriculer son véhicule pour rouler librement, être obligé d'avoir une autorisation de l'État (passe-port) pour voyager, tout est sous contrôle de l'État qui s'octroie le droit de vous asservir comme bon lui semble.

Et tout repose sur ce contrat initial de votre acte de naissance qui est en réalité UN DOL.

Un **dol**, en droit français des contrats, est une manœuvre d'un cocontractant dans le but de tromper son partenaire et provoquer chez lui une erreur. Le **dol** est, avec l'erreur et la violence, l'un des trois vices du consentement. Il est sanctionné par la nullité du contrat.

[Dol en droit civil français — Wikipédia](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dol_en_droit_civil_français)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Dol_en_droit_civil_français

À propos de ce résultat Commentaires

Le DOL consiste à vous imposer sans votre consentement une identité CIVILE de DROIT MARITIME de laquelle découlera TOUS LES AUTRES CONTRATS que vous aurez à supporter si vous ne dénoncez pas ce DOL initial.

Quand votre corps physique était celui d'un bébé dans cette incarnation, vous n'avez pas pu donner votre accord en toute conscience et connaissance tous les tenants et aboutissants de **ce contrat imposé qu'est l'Acte de naissance.**

Et donc en droit, cela s'appelle **un DOL**. Il en découle **la nullité du contrat** et par effet domino de tous les contrats qui ont été passés sous cette identité imposée sans votre consentement.

Autrement dit, **nous sommes libres**, et en réalité nous n'avons aucune lois humaines ou taxes de ces États auxquels nous devrions nous soumettre.

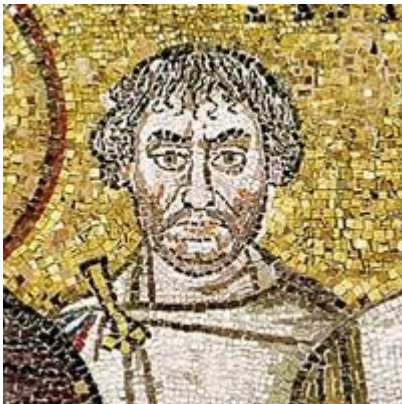
Tout est basé sur une tromperie initiale, un mensonge, UN DOL.

C'est votre homme de paille qui est soumis aux lois et taxes de votre État, **PAS VOUS !**

UCC & Droit maritime

Si vous regardez la déclaration des droits de l'homme, ce ne sont que des droits que vous pouvez exercer si vous en avez envie mais vous avez aussi le droit d'y renoncer, cette décision vous appartient.

D'accord c'est difficile à comprendre mais nous n'avons pas le choix si nous voulons commencer à retrouver notre liberté, je continue...



Donc voilà ce que l'on a compris avec UCC, mais bien sûr une fois qu'on est arrivé là, on a retracé un peu les lois anglo-saxonnes chez nous dans le droit romano civiliste.

Il a donc fallu rechercher jusqu'à l'année 529 avec l'arrivée de Justinien 1er qui a abrogé tous les droits antérieurs pour faire appliquer le droit romain. C'est pour ça que nous avons un héritage romano civiliste.

Alors bien sûr on parle de droit et on va situer un peu ça à l'époque pour repartir sur la personnalité juridique. En fait avant l'apparition des livres saints, avant les révélations, il y avait déjà des lois du commerce puisque en fait c'étaient les premières lois qui ont eu nécessité d'apparaître.

Les Sumériens déjà faisait du commerce et à partir du moment où on a commencé avec l'agriculture, avoir nos récoltes et nos excédents de récolte. C'est à partir de ce moment-là que l'on a

commencé à faire des échanges et aussi à créer des lois pour ces échanges.

Donc ces lois-là, ces lois du commerce, elles sont très anciennes. Mais à l'arrivée des navires, c'est la petite parenthèse sur les droits maritimes et il faudra y passer de toute façon, à l'arrivée d'un navire les lois du commerce se sont faites englobées par les lois maritimes.

Puisque le commerce se faisait maintenant de manière maritime. Et donc cela s'applique partout où il y a des mers, donc cela s'applique partout dans le monde. C'était quoi ces règles ? C'était lié au pavillon, au drapeau des bateaux. Sur les bateaux on appelle cela des pavillons.

La règle voulait que le drapeau représentât les règles de commerce que le bateau appliquait. Si deux bateaux avaient le même drapeau alors ils appliquaient les mêmes règles de commerce. Si deux bateaux avec pour l'un son drapeau et l'autre n'en avait pas, alors celui qui n'avait pas de drapeau se pliait à celui qui en avait un.

Si les deux drapeaux étaient différents alors ils devaient négocier sous le biais de contrats pour savoir sous quelles règles ils allaient marchander. On va revenir à ça puisqu'aujourd'hui il y a un lien clairement avec le droit maritime, pourquoi ? Par ce que le tribunal est justement ce qui nous rattache au droit maritime.

Avez-vous remarqué que dans un tribunal il y a une barre ? En fait quand on est au tribunal on arrive sur un bateau. Pourquoi le droit maritime, qu'est-ce qu'il vient faire là ?

Le droit maritime c'est le droit du commerce et donc dès que vous faites du commerce vous êtes sous ce droit-là subjectivement.

Et quand vous comprenez le système, vous vous apercevez que tout est commerce.

La Loi de l'Amirauté – aux origines des mots

Les mots de la loi et le mensonge qui nous gouverne.

Comprendre les mots est d'une extrême importance. Nous sommes une société gouvernée par les mots. Ce sont les mots qui permettent aux policiers d'agir, aux juges de juger, aux transactions de se faire et aux gens de se comprendre. Nous sommes habitués aujourd'hui à utiliser des mots dont nous croyons connaître le sens.

Depuis qu'on est bébé nos parents nous apprennent à dire des mots et leurs définitions nous sont subtilement inculquées par voie de répétition. Nous apprenons donc un mot basé sur ce que nos parents connaissent de ce mot. Je vais vous montrer ici comment les mots servent à nous contrôler. Pour ça, je dois vous donner les mots en anglais parce que c'est la vraie langue de cette justice, et en français, nous utilisons souvent des traductions en parti, quand on n'utilisent pas les mêmes mots.

Comprendre les mots et les origines

Le mot « comprendre » en anglais veut dire « understand », ça pas mal tout le monde le sait. Mais il ne suffit pas juste de lire un mot, il faut aussi l'analyser pour comprendre son plein sens. Le mot « Understand », est composé en fait de deux mots, « Under » et « Stand ». Comme on inverse tout en anglais, on peut lire « to Stand Under ». Donc quand on dit qu'on comprend, on ne fait pas juste l'entendre, on est ferme dans notre conviction que rien ne nous a échappé dans cette compréhension exigée. Ça veut

aussi dire que l'on se tient fermement derrière les propos qu'on avance. Il est donc important de bien penser à sa réponse quand on nous demande « comprenez-vous? ». Quand un policier arrête un individu et qu'il lui lit ses droits, il lui demande à la fin, « Avez-vous compris les droits que je viens de vous lire ? ». Si l'individu dit oui, tout ce qu'il dira peut être retenu contre lui. Le policier peut donc prendre pour acquis qu'aucune explication additionnelle n'est nécessaire. Si l'individu dit non, le policier doit faire en sorte que l'individu détenu comprenne entièrement ce que le policier lui a dit. Ça, les policiers le savent et c'est pour cette raison qu'ils doivent vous expliquer clairement ce qu'ils doivent vous faire comprendre.

Les lois qui nous gouvernent

Il existe deux types de lois, la loi de l'eau et la loi de la terre. La loi de la terre est celle qu'on connaît pas mal tous. Le code civil, les actes, les lois promulguées par le gouvernement qui n'implique pas l'économie, l'argent. C'est celle qui nous régit quand on est sur la terre ferme. La loi de l'eau, quant à elle, est parfois appelée la loi de la mer mais est connue sous la loi d'amirauté, la loi maritime. C'est la loi d'amirauté qui nous gouverne lorsqu'on est sur l'eau et elle gouverne aussi tous les produits provenant de l'eau. Exemple, un bateau qui arrive à quai est gouverné par la loi d'amirauté et son contenu est administré par cette même loi.

La loi de la terre est différente et est basé sur chaque culture. Conséquemment, elle est différente d'un pays à l'autre. La loi d'amirauté elle est la même partout dans le monde et elle domine partout dans le monde. La loi d'amirauté est la loi de l'argent. Peu importe où vous êtes dans le monde, l'argent c'est l'argent.

Quand vous utilisez de l'argent, vous êtes donc sous la loi d'amirauté, la loi de l'eau.

Dans l'histoire, si on recule aussi loin qu'à l'époque des Canaanites et des phéniciens, le mot « cana » voulait dire « merchant trader », soit des banquiers. Le mot « merchant » vient de « mer ». Ils étaient donc des banquiers de la mer.

– <http://www.newadvent.org/cathen/03569b.htm>

La cour et le système de justice

Laissons temporairement l'histoire pour parler de la cour. Encore une fois, les mots sont en anglais. Quand on regarde un match de tennis, la partie se dispute sur un « court », les deux partis se lancent la balle d'un bord et de l'autre, et l'arbitre est dans le milieu et détermine un gagnant. La même chose se voit dans une cour de justice. On passe en « court » (la cour en anglais), les avocats se lancent la balle et le juge, détermine un gagnant. Quand on passe en cours, on joue une partie et l'objectif est d'envoyer la balle dans l'autre camp. Le juge lui se fout bien de qui va gagner, il va être payé de toute façon.

Le juge dirige à partir du « Bench ». Le mot « Bench » est un mot latin qui veut dire « Bank » (banque) (le mot « Bank » a aussi des références italiennes avec le mot « banca » qui lui vient de l'allemand « bench »). Donc le juge dirige pour la banque. Ou trouvent-on des « banks »? Le long des rivières, les « riverbanks » (les bords des rivières). Et que font les « riverbanks »? Elle contrôle la direction du courant de la mer, en anglais « sea current », d'où le mot « currency » (monnaie). « The riverbanks control the flow of the water, the flow of currency. »

Dans la loi de l'amirauté, tous les bateaux transportent de la marchandise pour du commerce. Quand le bateau arrive au quai (dock), il est attaché et le capitaine doit fournir aux autorités portuaires un « certificat de manifeste », soit un document qui liste son cargo. On dit un « manifeste » parce que hier le bateau n'était pas présent et aujourd'hui il s'est « manifesté ». Les responsables et employés du quai (en anglais dock), communément appelé « dockers » (ou longshoreman) (plusieurs titres furent dérivés du mot « dock »), en prennent charge. Conséquemment tous les produits abord se sont manifestés. Le mot « capitaine » est « responsable de la marchandise », donc du capital, de l'argent qui est dans le bateau. Le certificat de manifeste est donc un document financier important et contient l'information précise sur tous les items à son bord.

Tout est une question d'argent. La loi d'amirauté est la loi du commerce. Selon la loi maritime, cette marchandise arrive de l'eau et est exportée du bateau. C'est donc la loi de l'argent (la loi d'amirauté) qui dirige cette marchandise.

L'humain en sa qualité d'objet d'affaires

En anglais, le bateau reste accosté s'appelle « berth » (she sits in her berth (the boat)). Quand la mère donne naissance, ses eaux crèvent et se place pour accoucher, donc « she sits to give birth ». Au quai, sur les « docks », les produits qui sont sortis du bateau sont issus d'une exportation et sont identifiés en conséquence sur un certificat (de manifeste) qui est créé par le « docker ».

Quand un bébé né dans les pays anglo-saxons, on dit qu'il est « delivery », comme un courrier ou comme un colis. Tout est lié en fait aux marchandises. Ma mère quand elle m'avait dans son ventre, c'était un navire sans drapeau et elle avait une ressource humaine et donc une marchandise.

Qu'est ce qui se passe quand un bateau arrive au port ? Déjà il définit son port d'attache, pour nous c'est l'hôpital de naissance.

À l'accouchement, c'est le « doctor » (docteur) qui gère l'exportation de l'enfant par la mère et qui crée par la suite le **certificat** (de naissance). Puisque vous êtes sortis des « eaux » de votre mère et donc issue d'une exportation maritime, vous êtes régît par la loi d'amirauté et il doit y avoir la création d'un **certificat (de naissance)**. La loi internationale du commerce vous reconnaît donc officiellement comme un produit, une marchandise.

Celui qui vérifie si la marchandise est viable, c'est le docteur. En fait, à notre naissance, ils nous ont déclarés comme le prévoient les lois de la mer, comme une marchandise égarée en mer.

Pour que légalement la disparition soit reconnue, il faut attendre 7 ans conformément au code maritime.

Ça veut dire que l'on a tous été déclaré mort en mer à l'âge de 7 ans...

Votre corps est considéré comme un « produit de la loi d'amirauté » et peut être traité en conséquence (contrat).

En anglais on utilise le terme « delivered » quand la mère a accouché. « Your mother delivered you ». Quand vous aller dans un magasin qui fait la livraison pour acheter des gros items, ils vont vous le livrer, « they will ship it to you », « they will deliver it ». C'est pourquoi à la naissance vous avez été dans une « delivery room ». La mère livrait une marchandise. Vous êtes sorti

de votre mère par ses eaux et via le « birth canal ». Le bateau qui exporte sa marchandise le fait en étant dans le « berth canal ». « Berth » vient du vieil anglais et veut dire « birth ». La mère est donc considérée comme un navire marchand ayant livrée une ressource humaine.

La troisième phase de l'**accouchement** est la **délivrance**. Elle s'étend de la naissance de l'enfant à l'expulsion du placenta avec le cordon ombilical et les membranes. Ces tissus s'appellent aussi le délivre. La **délivrance** est la plus courte des phases de l'**accouchement**.

C'est aussi pour ça qu'on dit que vous obtenez ce qui est appelé la « citizenSHIP ». Le « docteur » signe donc votre « certificat de naissance », et à la mort le « certificat de décès », attestant de votre mort, tout comme le « docker » remplit le certificat de manifeste et constate de la vie ou de la mort (son état) d'une marchandise.

Si vous ne pensez pas que vous êtes de la marchandise ou des instruments de fabrications de marchandise sous la loi de l'amirauté, regardez ici la définition de « commerce » :

1. An interchange of goods or commodities, esp. on a large scale between different countries (foreign commerce) or between different parts of the same country (domestic commerce); trade; business;
2. Social relations, esp. the exchange of views, attitudes, etc ;
3. Sexual intercourse (relations sexuelles) ;
4. Intellectual or spiritual interchange; communion.

Traduction :

Échange de biens ou de marchandises, en particulier à grande échelle entre différents pays (commerce extérieur) ou entre différentes parties d'un même pays (commerce intérieur) ; commerce ; affaires ;

2. Relations sociales, notamment l'échange de points de vue, d'attitudes, etc. ;

3. *Relations sexuelles (sexual intercourse) ;*

4. *Échange intellectuel ou spirituel ; communion.*

Le commerce est donc (aussi) le produit d'une relation sexuelle, soit une ressource humaine.

Tous ces termes anglais sont tirés de la loi bancaire, la loi de l'amirauté maritime. Donc les juges, les avocats, la cour et le gouvernement sont dirigés par la loi d'amirauté. Les églises aussi sont dirigées par la loi d'amirauté. C'est pourquoi elles sont divisées en « dénominations », comme des billets de 20\$ ou de 50\$. Les églises sont appelées comme ça parce qu'elles sont aussi des produits de la loi de l'amirauté, la loi bancaire. Comme j'ai dit, c'est une question d'argent.

- <https://www.dictionary.com/browse/commerce#>

Le concept de l'énergie économique

Toute machine, pour qu'elle fonctionne, requiert de l'énergie. C'est aussi vrai avec l'économie globale. Son énergie, c'est les gens. Nous sommes l'énergie qui fait bouger l'économie. Si on ne fait rien, l'économie n'avance pas. Individuellement, nous sommes comme une batterie, une « cell ». Le but de l'économie globale est d'extraire de ses batteries (nous tous) l'énergie qui la fait avancer. Elle va chercher en nous le « potentiel » de faire rouler l'économie. Tout l'argent généré aujourd'hui l'est grâce à notre potentiel individuel.

Le système de justice est monté de façon à régulariser et contrôler l'argent. Quand un avocat demande à la cour une décision, il doit créer une « motion ». Dans ce monde sans

substance, si une motion n'est pas créée, rien ne bouge. (« Motion », qui signifie mouvement).

Qu'arrive t'il quand on interrompt le courant ? On cause un « court-circuit. »

Maintenant, qu'arrive t'il quand vous interrompez le flot monétaire (causez un court-circuit), on vous « charge » (même chose en anglais et français). Ex : « les charges retenues contre le suspect sont : ... ». « You get charged ». Et que fais t'on quand on vous charge ? On vous envoie en « cellule » (in a « cell ») (pour vous recharger).

Et des charges, ça se traduit par de l'argent dû parce c'est une imposition de frais. Quand vous êtes en cour et qu'on vous charge, le juge tape 3 fois avec sa mailloche (gavel). Mais en anglais, on dit « count 1, 2 and 3 ». Le mot « count » ici ne veut pas dire « compter », mais vient du vieil anglais « account » qui veut dire « reckoning of money received and paid » (entente de paiement). C'est une entente de paiement entre la partie 1 (le procureur), la partie 2 (la défense) et la partie 3 (le juge). « 1, 2, 3, » traduit oralement, ça veut dire « je reconnais l'entente de paiement entre les deux partis et je vais transférer le paiement au parti méritant ». C'est une entente de paiement parce que le juge siège pour la banque (« bench »). Et voici un exemple de la vraie définition de la justice : quand l'acteur Wesley Snipes a été reconnu coupable d'évasion fiscale, il a pris une entente de paiement et ainsi a échappé à la prison.

Si un suspect est envoyé en prison, il peut payer une caution, du vieil anglais (et toujours utilisé aujourd'hui) « bail » qui veut dire une garantie. Aussi, si l'accusé complète son temps en prison, il est libéré. Dans les deux cas, on dit qu'il a « payé sa dette à la société ». On parle de quelle dette ici ? Une dette à la justice ou une dette d'affaire ? Et il est libéré de quoi ? De la prison ou de sa

dette ? Avez-vous une bonne idée là ?

– <http://dictionary.reference.com/browse/caution>

Conclusion

Argent, énergie, économie, électricité, individu, potentiel, motion, cour de circuit, charge, cellule, banc, commerce... Tout n'est qu'une question d'argent et le langage de justice transpire la vraie loi, celle de la finance.

D'après les travaux de Jordan Maxwell.